

Les raisons de la grève ...

INJONCTIONS CHRONOPHAGES ET HORS TEXTE

Alors que chacun s'attendait au moins à une respiration, les consignes autoritaristes pleuvent, en particulier sur certaines circonscriptions. Les directeurs n'ont jamais eu autant de tableaux à remplir !

La mise en place de l'APC a fait revenir les injonctions non conformes aux textes avec des interprétations empêchant la reprise en main par les enseignants !

Ca suffit, laissez nous enseigner !

PRIORITE AU PRIMAIRE BAFUEE

La priorité au primaire dans le 64 se traduit par une carte scolaire à zéro création pour 100 élèves de plus !

Quant aux nouveaux dispositifs ils sont pour l'essentiel détournés et offerts dans les secteurs d'école du socle et non pour les zones d'éducation prioritaire ou en relavant, qui en avaient pourtant bien besoin...

CONSULTATIONS ?

Les consultations sur les programmes ou l'éducation prioritaire, se sont faites dans la précipitation et de ce fait, posent de réels problèmes d'organisation et de disponibilité, ce qui ne favorise pas une réflexion sereine et approfondie. C'est à se demander si ces consultations ne sont pas un simple effet d'affichage !

REMPLACEMENT ... OU PAS .

Déjà des remplacements n'ont pas été assurés; plusieurs remplaçants ont été affectés sur des postes entiers ou fractionnés à l'année, suite, disons le, à une mauvaise gestion des ressources départementales. Combien d'élèves par classe au moment des épidémies d'hiver ?!



MATERNELLE MALTRAITEE

La situation de l'école maternelle reste toujours très préoccupante avec des effectifs très lourds dans de très nombreuses classes. Plusieurs écoles maternelles ont des effectifs supérieurs à 26 par classe, notamment sur le secteur d'Orthez où la situation est très tendue, avec une école à 33 élèves par classe.

Un seul poste a été dégagé pour la scolarisation des moins de 3 ans. Dans le même temps, de fortes pressions sont exercées sur les équipes pédagogiques pour qu'elles ne les acceptent pas ailleurs, ce qui est contradictoire avec l'ambition affichée.

LE TRAITEMENT DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE OUBLIE

Sujet négligé depuis deux rentrées à présent, qui laisse souvent les enseignants seuls face à la difficulté de leurs élèves. Les RASED, dont la reconstruction devait être à l'ordre du jour après les suppressions massives de postes, n'ont fait l'objet d'aucune création. Les départs en formation restent notoirement insuffisants. Et on veut nous faire croire que la présence le mercredi matin et l'heure d'APC vont résoudre l'échec scolaire !

Les raisons de la grève ...

Réforme des rythmes scolaires: triste mascarade ...

Premiers retours d'enquête Premiers bilans...

Seulement 19% des avis des équipes ont été pris en compte...

60% estiment qu'ils sont plus avancés dans les programmes mais sans noter d'amélioration particulière des performances des élèves (c'était l'objectif affiché pourtant) et à quel prix :

81% notent une plus grande fatigue des élèves.

Plusieurs soucis ont été rencontrés: lien avec le péri scolaire au moment des changements, occupation des salles empêchant le travail dans la classe, modifications parfois des temps de concertation(positifs lorsque des temps longs sont dégagés, négatifs lorsque les temps sont fractionnés avec de petites pauses méridiennes) et charge supplémentaire du travail.

Aucun retour ne témoigne en tout cas d'un projet éducatif concerté, au mieux les horaires ne sont pas trop mal; est-ce là l'ambition d'une refondation?

Ceux qui vont y passer

Le calendrier imposé pour les réunions des conseils d'écoles, avec des dates limites de remontées des propositions début novembre, est expéditif et ne permet pas une consultation sereine. Depuis l'IA a précisé qu'il était indicatif (certes, et aucune pression ne sera faite!!)Il faut donner plus de souplesse aux équipes et garantir que leurs avis seront pris en compte, notamment en cas de divergences avec les projets des municipalités; le décret actuel ne le permet pas.

Insupportables inégalités

Le financement du fonctionnement des écoles varie, selon les mairies, de 1 à 10 (entre 10 et 100 euros par élèves selon une étude récente menée conjointement par le SNUipp, l'association des maires ruraux et l'ANDEV).

La reconduction éventuelle du fond d'amorçage pour 2014 (de l'ordre de 250 millions d'euros – à vérifier) pèse bien peu au regard de la restriction importante de la dotation de l'État aux collectivités territoriales (2 milliards d'euros).

Déjà, des communes annoncent aux écoles une baisse des crédits de fonctionnement, (parfois de plus de 20 %!) pour la rentrée prochaine.

Faire reposer le financement des projets éducatifs territoriaux sur les municipalités va décupler les inégalités territoriales et donc éducatives.

La gratuité des activités péri-éducatives n'est pas garantie. Pire encore, certaines municipalités envisagent de proposer aux élèves d'une même école, sur les mêmes créneaux horaires, des activités gratuites et d'autres payantes, ouvrant ainsi la voie à une éducation à deux vitesses.

De tels dispositifs ne sont pas acceptables. L'État doit se porter d'une offre éducative de qualité, sur tout le territoire et pour tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale et culturelle. Pour cela, il faut conjuguer à la fois un financement adéquat et la mise en œuvre d'une péréquation financière entre les communes.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : QUI PARTICIPE À LEUR ÉLABORATION ?

